Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2025/4231

28.7.2025

Avis à l'attention des personnes et entités faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision 2010/413/PESC du Conseil, modifiée par la décision (PESC) 2025/1558 du Conseil, et par le règlement (UE) nº 267/2012 du Conseil, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2025/1559 du Conseil, concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran

(C/2025/4231)

Les informations ci-après sont portées à l'attention des personnes et entités désignées à l'annexe II de la décision 2010/413/PESC du Conseil [1], modifiée par la décision (PESC) 2025/1558 du Conseil [2], et à l'annexe IX du règlement (UE) nº 267/2012 du Conseil [3], mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2025/1559 du Conseil [4], concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran.

Le Conseil de l'Union européenne, après avoir réexaminé la liste des personnes et entités actuellement désignées dans les annexes susmentionnées, a estimé que les mesures restrictives prévues par la décision 2010/413/PESC et par le règlement (UE) nº 267/2012 devraient continuer de s'appliquer à ces personnes et entités.

L'attention des personnes et entités concernées est attirée sur le fait qu'il est possible de présenter aux autorités compétentes de l'État membre concerné (ou des États membres concernés), selon les indications figurant sur les sites internet mentionnés à l'annexe X du règlement (UE) nº 267/2012, une demande visant à obtenir l'autorisation d'utiliser les fonds gelés pour répondre à des besoins fondamentaux ou procéder à certains paiements (cf. article 26 du règlement).

Les personnes et entités concernées peuvent adresser au Conseil une demande de réexamen de la décision par laquelle elles ont été inscrites sur la liste susmentionnée, en y joignant des pièces justificatives. Toute demande en ce sens doit être envoyée avant le **1er janvier 2026** à l'adresse suivante:

Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général
RELEX.1
Rue de la Loi 175
1048 Bruxelles
Belgique
Courriel: sanctions@consilium.europa.eu

[1] JO L 195 du 27.7.2010, p. 39.
[2] JO L, 2025/1558, 28.7.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2025/1558/oj.
[3] JO L 88 du 24.3.2012, p. 1.
[4] JO L, 2025/1559, 28.7.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2025/1559/oj.